

# LINKY – UFC-QUE CHOISIR TRAHIT SES ENGAGEMENTS



Photo : [philosophie.fr](http://philosophie.fr)

Pour la plupart des médias qui “offrent”, moyennant finances bien sûr, des pages de leur magazine aux riches annonceurs, il doit être difficile de choisir entre leurs propres intérêts et le souci d’objectivité qui doit les animer dans le traitement des sujets. Imaginez un instant le plus grand quotidien de France – Ouest-France pour ne pas le nommer – se voyant commandé une page entière par Enedis (ex ErDF) pour vanter les mérites de la société et, quelques pages plus loin, appuyer la démarche citoyenne d’un groupe de contestataires vitupérant contre les nouveaux compteurs Linky. Impensable au risque que perdre le client ! Résultat : des articles en demi teinte laissant planer le doute et ne contrariant nullement le riche annonceur.

Cette situation que l’on pourrait qualifier d’embarrassante n’a nullement perturbé la célèbre revue UFC-Que choisir qui, après avoir

dénigré les nouveaux compteurs Linky dès 2015 a retourné sa veste pour protéger ses propres intérêts. C'est ce que rapporte le site anti-k dans un article qui explique les raisons de ce retournement aussi soudain que suspect. Il fallait quand même oser de la part d'une institution supposée tout entière consacrée à la défense des consommateurs.

L'information des consommateurs, un prétexte pour se faire de l'argent ?

# Linky : l'UFC-Que choisir a organisé sa propre corruption et trahi les consommateurs

Energie 0



C'était un mystère depuis des mois : tout en reconnaissant que les compteurs communicants Linky n'allaient pas permettre aux usagers de faire des économies et, **au contraire, augmenter les factures** pour beaucoup d'entre eux, les dirigeants de l'UFC-Que choisir n'en tiraient jamais la seule conclusion possible pour une association de consommateurs, à savoir contester le déploiement de ces compteurs.

Dans un premier temps pourtant, dans un article publié le 2 décembre 2015 (1) sous la plume d'Élisabeth Chesnais, explicitement titré « **Linky : l'intérêt des consommateurs à la trappe** », l'UFC ne mâchait pas ses mots à l'encontre du programme d'Enedis (ex-ErDF) :

*« Linky va alourdir la facture d'électricité des ménages. D'abord parce que même s'il n'apparaît pas en tant que tel et qu'ERDF assure pouvoir le financer par des gains de productivité, son coût pourrait finalement y être intégré via le tarif d'acheminement de l'électricité. Surtout parce que d'après une étude menée par l'UFC-Que Choisir sur un panel de consommateurs, 37 % des ménages consomment au-delà de leur puissance d'abonnement. Les compteurs actuels supportent ces dépassements ponctuels sans disjoncter, Linky pas toujours. De nombreux usagers pourraient avoir à souscrire à une puissance plus élevée, donc à un abonnement plus cher ! »*